

Une convention pour un quartier durable à Marly



Catherine Martinson (à dr.), de l'Association pour des quartiers One Planet Living, avec Jean-François Steiert et Damien Piller.

Habitat Le Marly Innovation Center a signé hier un acte posant les bases de la construction d'un quartier durable.

Un quartier de 362 logements pouvant abriter 800 habitants s'apprête à sortir de terre à Marly d'ici à la fin 2021. Particularité de ce «morceau de ville» construit au bord de la Gérine par le Marly Innovation Center (MIC) et son propriétaire Damien Piller, il sera estampillé One Planet Living (OPL).

Ce label, fondé au début des années 2000 par le WWF, atteste de la durabilité du futur quartier. Une convention a été signée entre l'association suisse pour des quartiers OPL (dont le WWF et le constructeur Implenia sont les membres fondateurs), le MIC et la commune de Marly hier. Le conseiller d'Etat Jean-François Steiert et le préfet de la Sarine ont applaudi. «Un suivi sera effectué durant la phase de construction et durant l'exploitation du quartier», a expliqué Catherine Martinson, coprésidente de l'Association suisse pour des quartiers OPL, qui indique que Marly sera la troisième localité de Suisse, après Orbe (VD) et Grand-Saconnex (GE), à disposer d'un tel quartier. La méthode repose sur dix principes. Les quartiers OPL visent notamment la réduction des émissions de CO₂ et l'abandon progressif des énergies fossiles, la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

D'autres labels existent, comme le certificat Site 2000 watts, créé par la Confédération, qui se concentre sur la question de l'énergie. «Ces labels se sont développés en parallèle», note Catherine Martinson.

THIBAUD GUISAN